



Vatican II, 50 ans après

Interprétation, réception, mise
en œuvre et développements
doctrinaux
1962 – 2012

Sous la direction de
Jean-François Galinier-Pallerola
Christian Delarbre
Hervé Gagnard

Vatican II, 50 ans après
Interprétation, réception,
mise en œuvre et développements doctrinaux
1962-2012

Jean-François Galinier-Pallerola, Hervé Gaignard
Christina Delarbre (dir.)

VATICAN II, 50 ANS APRÈS

*Interprétation, réception, mise en œuvre
et développements doctrinaux
1962-2012*

Actes des journées d'études de la Faculté
de Théologie et de l'Institut d'Etudes Religieuses
et Pastorales de l'Institut Catholique de Toulouse
les 30 et 31 janvier 2012

ARTÈGE

©octobre 2012, Éditions Artège, France
ISBN 978-2-36040-114-7
ISBN pdf : 978-2-36040-368-4

ÉDITIONS ARTÈGE
11, rue du Bastion Saint-François – 66 000 Perpignan
www.editionsartege.fr

Introduction

Jean-François Galinier-Pallerola*

50 ans, un demi-siècle, se sont écoulés depuis l'ouverture du Concile Vatican II : pour les jeunes, c'est de l'histoire, de l'acquis ; pour les plus anciens, qui ont connu l'Église d'avant le Concile, les espoirs, les combats, les inquiétudes que le Concile a fait naître marquent la mémoire. L'histoire du Concile est désormais bien connue grâce aux travaux des chercheurs réunis autour de Giuseppe Alberigo¹.

Les auteurs de ce livre entendent considérer comment l'Église s'est saisie de l'œuvre du Concile, comment elle l'a reçu, compris, comment elle a commencé à l'appliquer. Le dernier Concile œcuménique est une borne milliaire dans l'histoire de l'Église : notre référence majeure aujourd'hui. Mais l'histoire a continué, et avec elle la réflexion de l'Église. Aussi convient-il de faire aussi le point sur les développements doctrinaux depuis Vatican II,

* Prêtre du diocèse de Toulouse, Professeur de Théologie, Institut Catholique de Toulouse

1. Giuseppe ALBERIGO s.d., *Histoire du concile Vatican II*, Paris, Cerf, 5 vol, 1997-2005.

sur les nouvelles questions qui ont surgi au cours du dernier demi-siècle et sur les changements pratiques inspirés ou voulus directement par le Concile².

La réception et la mise en œuvre des réformes promues par le Concile ont coïncidé en Occident dans avec une période de crise de société, crise de la modernité. L'Église fait partie de la société et a été affectée par cette crise qui présente des aspects spécifiques résumés sous le concept de « crise catholique³ ». Cette crise, particulièrement forte en France⁴, marque fortement la façon dont nous avons reçus les textes conciliaires ; l'histoire de l'Église de France dans les années 70 a fait l'objet d'un colloque à l'Institut Catholique de Toulouse en 2009⁵. Pour les uns, le Concile a engendré ou aggravé la crise, pour les autres il a préparé l'Église à en supporter au mieux les effets. Philippe Foro nous aidera à prendre consciences des mutations du monde depuis 50 ans : Jean XXIII et les Pères conciliaires voulaient en 1962 faire un *aggiornamento* qui rende l'Église capable de dialoguer avec leurs contemporains, mais leurs options

2. Ce volume publie les actes de la session « 50 ans après Vatican I, 1962-2012, acquis et déplacements » organisée par la Faculté de Théologie et l'I.E.R.P. à l'Institut Catholique de Toulouse les 30 et 31 janvier 2012. Plusieurs participants n'ont malheureusement pas transmis leur texte, ce qui explique les différences entre le programme de la session et la table des matières.

3. Denis PELLETIER, *La crise catholique, Religion, Société, Politique*, Paris, Payot, 2005.

4. Etienne FOUILLOUX, *Les chrétiens français entre la guerre d'Algérie et mai 68*, Paris, Parole et Silence, 2008.

5. Jean-François GALINIER-PALLEROLA, Augustin LAFFAY, Bernard MINVIELLE (dir), *L'Église de France après Vatican II (1965 – 1975)*, Paris, Parole et Silence, 2011. On lira aussi avec profit les actes du colloque de Montpellier en 2007 : Dominique AVON, Michel FOURCADE s.d., *Un nouvel âge de la théologie ? 1965 – 1980, Théologie et Théologiens dans le monde francophone. Colloque de Montpellier 2007*, Paris, Kartala, 2010.

sont-elles pertinentes dans la société mondialisée et post-moderne de 2012 ?

Le but de la session n'est donc pas de présenter l'ensemble des textes conciliaires, mais plutôt d'examiner où en est leur réception par l'Église et comment le Magistère de l'Église a continué à développer la doctrine catholique après la clôture du Concile. Certains documents conciliaires semblent désormais intégrés et digérés, la constitution sur la liturgie par exemple : nous sommes loin des débats liturgiques sur la messe de Paul VI ; le pape Benoît XVI a pacifié cette question, même si notre liturgie doit continuer à évoluer et à se réformer. Nous avons choisi de ne pas aborder cette question. D'autres documents sont non reçus parce qu'ignorés : sur l'éducation catholique, sur les média, par exemple. Il nous a semblé intéressant de relire un de ces textes méconnu : le décret sur les media.

Un des changements majeurs de Vatican II par rapport aux Conciles précédents est le style adopté par ces documents. Non seulement ils ne contiennent aucun canon d'anathèmes contre ceux qui refusent d'adhérer à sa doctrine, mais les Pères conciliaires ont rejeté la définition de canons exprimés en termes juridiques, comme les exposés doctrinaux adoptant le style démonstratif et logique de la méthode scolastique, au profit d'un langage emprunté à la Bible et à la patristique. Ses documents refusent de regarder le monde contemporain de façon négative et valorisent les termes évoquant l'égalité, l'horizontalité, l'accueil, plutôt que la verticalité ou la séparation : « peuple de Dieu », « dialogue », « coopération », « partenariat », « amitié »... Ce style a donné le ton à une pastorale plus ouverte aux

non croyants, plus investie dans l'engagement sociétal, discrète sur les fins dernières et la mystique. Le philosophe Louis Jugnet stigmatisait dans les années 70 les « abbés Ducon-la-joie », naïvement gentils et muets sur les sujets qui fâchent. Était-ce « l'esprit du Concile », souvent invoqué, opposé aux textes eux-mêmes et bien difficile à préciser ? Lui sommes-nous fidèles ou devons-nous plutôt en corriger les erreurs ?

John W. O' Malley souligne dans son livre, *L'événement Vatican II*⁶, que le Concile a été traversé par des questions jamais explicitement posées mais qui croisent la plupart des thèmes abordés. Tout d'abord : La doctrine de l'Église peut-elle changer et comment ? La première partie du livre, « interpréter Vatican II » devrait y apporter des réponses. Philippe Foro évalue d'abord en historien les mutations politiques, sociales, culturelles que notre monde a connues durant les cinquante années écoulées depuis l'ouverture du Concile. Henry Donneaud éclaire la discussion sur l'interprétation authentique du Concile, tandis que Bruno Gautier interroge sur le concept de « tradition ».

Seconde question transversale : Comment doit s'exercer l'autorité dans l'Église, que ce soit entre le Pontife Romain et les Églises ou communautés séparées, entre le Pape et les évêques catholiques, entre l'évêque diocésain et ses prêtres, entre les prêtres et les laïcs ? Nous l'abordons surtout dans sa deuxième partie, « Découvrir le Peuple de Dieu » en traitant du rôle respectif et complémentaire des prêtres et des laïcs, avec les communications de Jean-Marc Micas. Puis, avec Christian Delarbre, nous verrons comment a évolué l'implication des laïcs dans la vie de l'Église. L'installation

6. John W. O'MALLEY, *L'événement Vatican II*, Paris, Lessius, 2011.

de multiples conseils au niveau diocésain, analysée par Christian Teyssyre, modifie la façon dont s'exerce l'autorité et dont s'opère le gouvernement de l'évêque.

Le Concile Vatican II a voulu entamer un dialogue avec les Églises et communautés chrétiennes séparées, le judaïsme, les religions non chrétiennes, le monde, les incroyants... Il nous paru intéressant de donner la parole à un pasteur, théologien protestant, Jean-François Zorn pour qu'il nous dise quel regard il jette sur l'œcuménisme catholique.

La relation entre l'Église et l'État est aussi une question transversale du Concile. F. Daguet en traite dans la quatrième, « Servir l'homme », en montrant les développements de l'ensemble de la doctrine sociale de l'Église depuis Vatican II. Cette quatrième partie cherche à ressaisir ce que l'Église aujourd'hui veut annoncer au monde en écho aux messages qu'elle lui adressait il y a cinquante ans, notamment dans « *Gaudium et Spes* » Emmanuel Pic nous propose une réflexion la notion de « développement » nourrie par l'étude de « *Gaudium et Spes* » et des apports doctrinaux des derniers papes. Mgr de Germay développe le développement de la doctrine sur le mariage et la famille de « *Gaudium et Spes* » à Jean-Paul II. Quant à Bénédicte Rigout-Chemin, elle relit sa pratique professionnelle de journaliste à la lumière du décret conciliaire « *Inter Mirifica* » sur les média.